MERCREDI 29 JUIN 1892 . Nº 52 TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le Mercredi et le Samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50
Trois mois fr. 2. 50.
Etranger : (Union postale fr. 11 50

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré*, à Sion.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste
Tous les envois doivent être affranchis.

Annonces : Cantonales 15 c. | Suisses 20 c. | Etrangères 25 c. — la ligne ou son espace
Réclames 50 cent. la ligne ou son espace.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité *Haasenstein et Vogler* à Sion, Lausanne, Genève, etc.

Revue politique.

Les élections prochaines en Angleterre et aux Etats-Unis. — Le voyage du roi d'Italie à Berlin. — Le voyage de Bismarck à Vienne. — L'Antisémitisme en France.

Les journaux étrangers ne nous ont guère apporté cette semaine que des nouvelles de *second ordre*. Dans plusieurs grands Etats, en Angleterre, aux Etats-Unis des élections importantes se préparent. La grande république va se choisir un nouveau Président ; le royaume de Victoria va renouveler sa Chambre des communes. Des deux côtés de l'Océan la lutte est ardente, la victoire indécise ; M. Gladstone renversera-t-il Lord Salisbury ? Est-ce M. Cleveland ou M. Harrisson qui s'instalera à la Maison blanche ? On ne saurait le prédire. Quoi qu'il en soit, c'est vers les élections prochaines que se tourne de part et d'autre toute l'attention du peuple. Les grandes questions politiques restent dans la pénombre ; on se querelle sur des noms et des personnalités bien plus que sur des programmes. Ce sont querelles locales dont l'écho franchit à peine les frontière.

***

Le roi Humbert et la reine Marguerite d'Italie ont rendu visite cette semaine à l'empereur Guillaume. Comme nous l'avons annoncé, ils ont soigneusement évité le territoire de leur allié François-Joseph ; c'est par la Suisse qu'ils ont gagné l'Allemagne. Ils ont été accueillis dans les villes allemandes, à Berlin surtout, par des vivats enthousiastes. Guillaume a profité de l'occasion pour prononcer quelques-unes de ses harangues hautaines où s'épanouit et s'étale avec tant de complaisance sa vanité pédantesque.

« Mon peuple, mes sujets, mes soldats, ma ville de Berlin, » ainsi parle le jeune potentat. Il croit volontier avec Louis XIV « que la nation ne fait pas corps et réside tout entière dans la personne du roi. » S'il n'écrit jamais ces *Mémoires*, il ne faudrait point s'étonner d'y lire ce que le roi-soleil écrivait avec sérénité : « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la dispostion pleine et entière de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'Eglise que par les séculiers. » Le roi propriétaire de tout, c'est la pure théorie du despotisme. La Révolution française l'a cruellement réfutée : elle refleurit au-delà du Rhin. On ignore dans le monde diplomatique le but de cette visite du roi Humbert à Berlin. Est-il allé s'entendre avec Guillaume sur l'organisation militaire de son royaume ? Est-il allé solliciter des banquiers allemands de quoi payer le prochain coupon de la dette italienne ? Nous ne tarderons pas à l'apprendre.

***

Un autre voyageur a quelque peu fait parler de lui cette semaine. C'est le prince Bismarck. Depuis sa mise à la retraite d'office le vieux chancelier n'avait guère quitté sa solitude. Inspirateur d'un grand journal de Hambourg, il il y faisait paraître de temps à autre quelques articles à sensation où se révélait la rancune du ministre disgrâcié, et où était discutée avec une bienveillance toute relative la politique de M. de Caprivi. Fatigué sans doute de son inaction le vieil homme d'Etat vient de faire une sortie à grand orchestre. Son fils se mariait à Vienne ; il s'y est rendu, beaucoup moins semble-t-il pour bénir l'héritier de son nom, que pour faire constater par l'empereur que le peuple a mieux gardé que son maître le souvenir des services rendus à l'Etat. Son voyage a été une promenade triomphale. Les Autrichiens ont rivalisé d'enthousiasme avec les Allemands. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que ces ovations sont l'expression sincère du sentiment populaire, car le gouvernement de François-Joseph, pas plus que celui de Guillaume, n'a rien fait pour les provoquer.

***

Nos lecteurs connaissent les manifestations antisémitiques dont certaines villes d'Allemagne et de Russie ont été le théâtre en ces dernières années. Les Juifs sont universellement détestés dans beaucoup d'Etats chrétiens ; le gouvernement russe lui-même les traque comme des bêtes fauves. Cette haine sans doute a sa raison d'être en dehors de la religion. Bien des Juifs se sont enrichis aux dépens d'autrui, et par des moyens que réprouve la morale. Il n'en faut pas moins déplorer que des hommes civilisés englobent dans la même animosité irraisonnée une race tout entière, pour les torts de quelques uns de ses représentants. Tout chrétien de bonne foi et qui voudra raisonner devra reconnaître qu'il y a d'honnêtes Israélites et que bien des chrétiens ont plus d'une infamie sur la conscience. Jusqu'ici le peuple français a été réfractaire aux théories antisémites : il n'a pour les Juifs qu'une médiocre

---

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 14

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des gens de lettres de Paris.

La bruyère d'Yvonne

NOUVELLE

PAR

Pierre Maël.

Il va sans dire que Mme de Limoël s'était trouvée, dès l'abord, fort embarassée. Comment demander à cette enfant la situation du cœur de Marcelle et ses dispositions à l'égard du lieutenant ? Ce n'était pas que Michel eût été fort explicite dans l'épître de compliments qu'il avait envoyée à sa vieille amie. Bien au contraire ; il n'avait rien écrit, absolument rien, sinon cette formule banale au bas des adieux, avant la signature :

— « Veuillez offrir mes plus respectueux hommages à Mlles Marcelle Dalmont et Yvonne de Loc-Kérisé, *quand vous les verrez*. »

Mais le zèle matrimonial de Mme de Limoël lui avait fait trouver toute sorte de réticences sous ces expressions on ne peut plus ordinaires. Si Michel avait écrit le nom de *Marcelle* tout entier, alors qu'il pouvait écrire tout simplement « Mlles Dalmont et de Loc-Kérisé, » — n'était-ce pas que ce nom charmant, chantait dans son cœur avec toute la musique de ses harmonieuses syllabes ? Beaucoup de psychologues contemporains eussent certainement raisonné comme l'aimable vieille dame, et sur ces présomptions peu concluantes, elle s'était empressée de sauter dans le plus prochain train pour Paris. Elle comptait entreprendre *sérieusement* M. et Mme Dalmont, attirer Marcelle à l'écart, et la confesser du secret qu'elle gardait décidément trop bien. Car Mme de Limoël ne pouvait douter un seul instant de l'impression laissée par un garçon comme Michel de Plouharmel dans l'esprit d'une fille comme Marcelle. Certainement, ces deux êtres, faits pour s'adorer, devaient s'aimer sans oser se le dire.

Quand une femme s'est mis dans la tête que son plan doit réussir, ce plan n'est pas loin de réussir. Or, Mme de Limoël avait décidé que Marcelle épouserait Michel.

Son désappointement fut donc grand quand, au lieu des trois Dalmont, elle ne rencontra que la seule Yvonne. L'embarras où elle était de justifier sa visite compliquait encore la situation et la douairière, s'estimant quelque peu ridicule, n'était pas bien éloignée de maudire en bloc l'humanité.

Ce fut Yvonne qui lui vint en aide.

L'aimable enfant, malgré son inexpérience, était assez perspicace, par cette secrète intuition que possèdent naturellement les âmes droites. Elle put donc saisir au passage les diverses nuances de la contrariété et de l'hésitation sur le visage de Mme de Limoël.

Néanmoins, elle l'aborda gaiement.

— Je gage, Madame, que vous nous arrivez avec un mari dans chaque poche.

Mme de Limoël lui tapa amicalement sur les joues. Elle venait d'être gagnée du premier coup.

— Hé ! hé ! mignonne, — répliqua-t-elle, — ce ne serait pas possible. Mais si je n'en ai pas deux, j'en ai, du moins, un.

— Et, — reprit la jeune fille, — naturellement, celui-là, c'est pour Marcelle ?

— Tiens ! tiens ! tiens ! — Est-ce que vous seriez sorcière, Mademoiselle Yvonne ?

— Pourquoi pas ? Mais j'aime mieux vous déclarer très sincèrement que je ne m'attribue aucun mérite en la circonstance. N'est il pas naturel que Marcelle soit la première et la mieux servie ?

sympathie, mais il les supporte et ne leur fait point sentir trop rudement son aversion. Les Israélites résidant en France ont été reconnus citoyens français en 1791, et depuis lors ils n'ont pas démérité. Beaucoup se sont illustrés dans les arts, dans les lettres, dans la science. Les grands corps de l'Etat en contiennent un certain nombre ; plusieurs figurent purmi les officiers les plus distingués de l'armée française. Or, il s'est trouvé un journaliste affamé de scandale, clérical et anarchiste suivant les moments, qui s'est mis en tête de prêcher la guerre sainte, et de convoquer tous les chrétiens à la croisade antisémitique. M. Drumont, c'est le nom de ce Pierre l'Hermite, M. Drumont a écrit la *France juive*, qui a eu un grand succès de curiosité. Il y dévoilait toutes les turpitudes des enfants d'Israël, et racontait en détail une foule d'histoires authentiques ou non, où des Juifs célèbres et ignorés jouaient un rôle honteux. On a lu le livre et l'on est resté froid. M. Drumont ne s'est pas tenu pour battu, il a fondé un journal *La libre parole*, et l'a voué à la dénonciation de toutes les infamies israélites ou non. C'est le répertoire de toutes les histoires malpropres et le cloaque de toutes les calomnies.

Il y a quelques jours, un député diffamé par lui citait M. Drumont en cour d'assises et le faisait condamner à trois mois de prison et à 5000 fr. d'amende. *La libre parole* n'en a pas moins continué ses exploits ; on y mange du Juif à bouche que veux-tu. L'armée n'a pas été épargnée. Plusieurs officiers israélites ont été violemment pris à partie. « Aux trois cents épées juives, dit le journal, nous opposerons trois cents épées françaises. »

Plusieurs duels ont été la conséquence de cet insolent défi ; dans l'un d'entre eux un jeune capitaine, officier d'avenir, professeur à l'école polytechnique a trouvé la mort. On n'en restera pas là, si le gouvernement et à son défaut l'indignation publique ne mettent un terme à cette odieuse campagne. M. de Morès, un ancien boulangiste, ancien anarchiste, marquis clérical et antisémite, a eu le cynisme de déclarer : « Nous ne sommes qu'au commencement d'une guerre civile. » Nous voulons espérer pour l'honneur de la France que l'opinion saura flétrir comme il convient ces tentatives sauvages, et que le régime républicain n'aura pas à rougir d'une nouvelle guerre de religion.

Canton du Valais.

Conseil d'Etat. — *Séance du 21 juin 1892.*

Sont nommés dans le corps de gendarmerie : Robyr Basile-Jérémie, de Lens, et Amherdt Auxilius de Naters.

***

Il est décidé d'intervenir auprès de la Cie du Jura-Simplon afin d'obtenir qu'il soit ajouté aux trains de marchandises un wagon de voyageurs ayant compartiments de 2me et 3me classe.

***

Il est voté un don de 300 fr. à l'adresse de Bofflens, canton de Vaud, pour être réparti entre les victimes les plus nécessiteuses de l'incendie qui vient de consumer une partie de ce village.

—o—

On nous écrit de Monthey :

Mardi dernier, sur l'heure de midi, Monthey voyait arriver une belle troupe ; c'était le bataillon de carabiniers N° 1 venant de Lausanne par le Bouveret. Après une halte sur la place d'armes de la localité accompagnée des pittoresques détails de la vie en famille des militaires, départ pour la vallée : une moitié se dirigeant sur Morgins, l'autre sur Champéry pour y passer la nuit.

Mercredi rencontre des deux fractions aux *Portes du Soleil* en face des grandioses arêtes de la Dent du Midi ; combat acharné sous le regard de ces nouvelles pyramides. Puis vainqueurs et vaincus, dévalant par Illiez, rentraient à Monthey où un rafraîchissement leur était offert par la municipalité.

Le soir la fanfare de Monthey faisait entendre avec mæstria quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire en l'honneur de M. le colonel Couteau qui laisse d'unanimes regrets en Valais en quittant la direction supérieure des écoles militaires de la division à laquelle le canton appartient.

Jeudi retour du bataillon à Lausanne ; il est parti en laissant les meilleurs souvenirs de son séjour trop court parmi nous. ***

—o—

Troistorrents, le 27 juin 1892.

A la Rédaction du *Confédéré du Valais.*

L'*Ami du Peuple* enrage de ce que les représentants des libéraux réunis à Lucerne, veulent faire intervenir la Confédération dans l'école. Pour nous pères de famille de Troistorrents, nous attendons avec impatience ; notre chef de commune, qui est en même temps, président de la commission scolaire, ne pourra plus faire intervenir la grande influence de notre digne représentant au Grand-Conseil, auprès des hauts pouvoirs publics du canton, pour priver nos enfants des deux leçons journalières que notre loi exige.

Nous osons espérer que nos 420 enfants ne seront plus entassés, à tour de rôle, les garçons le matin, les filles l'après-midi, dans les cinq chambres qui servent de salle de classe, actuellement. Heureusement il ne manque pas de locaux dans notre commune ; ce qui nous manque c'est l'énergie et le bon vouloir de la commission de nos écoles. Je vous tiendrais au courant des agissements, de cette autorité à ce sujet. *Un père de famille*

NÉCROLOGIE.

Dimanche est décédé Monsieur le conseiller *Gustave de Nucé*, vice-président de la bourgeoisie de Sion. M. de Nucé s'occupait toujours avec le plus grand intérêt des affaires de la ville qui perd en lui un conseiller expérimenté et un de ses meilleurs citoyens. Membre fondateur de la Société sédunoise d'agriculture, il en a toujours été un des plus ferme soutien, et depuis vingt ans il remplissait les fonctions souvent assez difficiles de caissier. Et quel éloge pouvons-nous faire de sa vie privée ! Père de famille modèle, homme de la plus parfaite honnêteté, d'un caractère simple et doux, M. de Nucé ne laisse derrière lui que des paroles de louange et que des amis. Aussi son souvenir restera longtemps dans le cœur de ceux qui ont pu connaître et apprécier cet homme de bien.

Que sa famille si cruellement éprouvée reçoive nos plus sincères sentiments de condoléance.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES INCENDIÉS DE SOUS-LA-LEX.

Liste précédente fr. 3412. — Dans cette liste est compris un don de fr. 20 de M. Ch. Fama, à Saxon qui a été omis dans la publication.

M. Ch. Morand, commandant, Martigny, fr. 10. — MM. Henri Lavanchy et Jules Neyrona proprietaires des carrières de Saillon, fr. 30.

Mme de Limoël regarda son interlocutrice avec une surprise presque peinée.

— Oh ! Yvonne ! Est-ce que vous seriez....?

Les traits de la jeune fille se couvrirent brusquement de rougeur. D'une voix vibrante, elle riposta :

— Jalouse, n'est-ce pas, Madame ? — Oh ! non, je vous en prie, ne croyez point cela. J'aime Marcelle comme une sœur, je trouve heureux tout ce qui peut lui arriver d'heureux. Et c'est précisément parce que je l'aime que je me suis permis de vous poser une question qui, peut-être, vous a paru indiscrète.

Et se ravisant, avec le plus enchanteur de ses sourires, elle murmura :

— Mais laissons cela. Puisque ma tante et ma cousine sont absentes, ne puis-je vous renseigner sur cette importante question ?

Mme de Limoël vit bien qu'elle pouvait se fier entièrement à Yvonne.

Hé bien ! oui, ma chère enfant. Je viens chercher une réponse au sujet d'un candidat qui, il y a quelque temps déjà, s'est mis sur les rangs très sagement d'ailleurs. Puisque vous êtes si avant dans l'intimité de votre cousine, ne pourriez-vous m'éclairer sur les sentiments qu'elle même éprouve à l'égard de ce candidat ?

— Mais, — demanda Yvonne interloquée, — ma cousine me livre fort peu ses impressions. Je croirais volontiers, si je ne jugeais que sur l'apparence, que Marcelle n'est guère en peine de faire choix d'un mari dans le nombre toujours croissant de ses adorateurs.

— Vraiment ? — s'écria Mme de Limoël, un peu inquiète.

— Oh ! Je n'assure rien, Madame. Tout ce que je puis vous répondre, c'est que je n'ai jamais été la confidente des préférences de Marcelle.

— Ah ! la petite fourbe ! Elle garde donc ces secrets si bien que cela ! Mais, voyons, dans vos rapports quotidiens, vous avez bien surpris quelque chose, une parole un soupir que sais-je ?

— Marcelle parle beaucoup, rit souvent, et ne soupire jamais.

— En vérité... Mais, pourtant, si prosaïque qu'elle soit, elle doit bien avoir sa page de poésie quelque part dans le cœur, et sur cette page un nom doit être inscrit. Je voudrais bien savoir si ce nom est celui de mon candidat.

Yvonne répondit avec la même gaieté :

— Encore faut-il que je le sache ce nom.

— Oh ! Vous le savez bien, vous connaissez le nom du personnage aussi bien que sa personne. Il y a près d'un an, il vous faisait ses adieux à Pornic.

Le visage de la jeune fille changea de couleur.

— Quoi ! — Monsieur de Plouharmel ?...

Sa voix s'éteignit brusquement. Aussi maîtresse qu'elle fût d'elle-même, elle ne put dissimuler son trouble. Mme de Limoël vit ce trouble ; elle lut sur le visage soudainement pâli de la jeune fille l'immense douleur qui venait de lui broyer le cœur. Et alors se produisit dans les projets de la vieille femme un revirement soudain, et elle se dit, presque à haute voix :

— Comment n'y avais-je pas songé plus tôt ? — Et sous l'influence d'une idée toute neuve, comprenant qu'elle ne pouvait rien en ce moment pour réparer sa malencontreuse révélation elle prit congé d'Yvonne en la priant de ne point s'occuper d'avantage de cette affaire. Elle reviendrait ; elle reverrait elle même Mme Dalmont et sa fille.

Il était temps qu'elle se retirât. Yvonne, brusquement atteinte en plein cœur, se sentait défaillante. Elle avait supporté avec une peine extrême les derniers mots de la conversation ; elle n'en pouvait plus.

Dés que Mme de Limoël eut disparu, la pauvrè enfant s'enfuit dans sa chambre.

(A suivre.)

— M. Franc-Contat, Monthey, fr. 40. — Comité de secours pour Chalais fr. 121. — Anonyme de Cormondrèche en timbres-poste, fr. 20. — MM. Beauverd et Métra, Genève, fr. 25. - Fanfare de Fully, fr. 15. 60. — Commune de Sembrancher, fr. 200. — *Feuille d'Avis* d'Aigle, fr. 72. — M. Rossier Maurice, à Orsières, fr. 5. — M. Carron, rapporteur, à Bagnes, fr. 5. — M. Tissières, vice-président de la Cour d'Appel, fr. 20 — M. Voutaz, député, fr. 10. — Sur la souscription du Grand-Conseil, par M. Troillet, juge-instructeur, fr. 180. M. Jules Kuhn, capitaine, à St-Maurice, fr. 10. — M. Joris Ferdinand, chanoine, Martigny. fr. 20. — M. Isaac Lob, Bâle fr. 5. — De la Caisse d'Etat, dons reçus par elle fr. 722. 55. — Total fr. 4923. 25.

Dons en nature ;

A. Gt 2 paquets. — Magasins de la Diaconie, Cité 18, Genève, 1 paquet. — M. Michel, 1 paquet. — M. Courvoisier, Vevey, 1 paquet. M. Giroudet, fils, à Sion, 2 paquets. M. L. Bastien, chez M. Badan et Cie, Genève, 1 paquet. — M. Valter, Cité 22, Genève, 1 paquet. — Anonyme, Aigle, 4 paquets. — Société de la Fourmillière, Yverdon, 1 paquet. — Anonyme, Sion, 1 paquet. – Anonyme Cotes aux Fées, 1 paquet. — Commune de Sembrancher, toile et aliments. — Anonyme de Worb 1 paire souliers neufs pour hommes. — Mme Bedot, Satigny, Genève, 1 paquet vêtements.

—0—

INCENDIÉS DE SAXON-SAILLON

Le résultat des dons reçus pour les incendiés de ces deux communes est le suivant :

Pour les incendiés de Saxon seuls ;		fr. 1333, 20
Pour les incendiés de Saxon-Saillon		fr. 3204, 15
Intérêt des dépôts des dons, bonifiés par la Caisse d'Epargne		fr. 93, 65
	Total	fr. 4631, —
Frais et débours divers		„ 18, 55
Somme répartie aux incendiés		„ 4612, 45

La répartition des dons a eu lieu dans les deux communes le dimanche 12 courant ; elle a été faite d'après l'échelle dressée par le Conseil d'Etat à 18 sinistrés de Saxon et 8 de Saillon.

Le comité de secours profite de cette occasion pour adresser ses chaleureux remerciements à toutes les personnes généreuses, ainsi qu'aux communes des districts de Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey, pour la part qu'elles ont bien voulu prendre en venant en aide, par leurs dons, aux malheureux incendiés de Saxon et Saillon.

Pour le Comité

Le Secrétaire, J. Logean, curé. — *Le Président*, Ch. Fama.

Confédération Suisse

Code civil. — Le professeur Huber a accepté l'offre qui lui a été faite par le Conseil fédéral d'élaborer un projet de Code civil suisse.

Munitions. — Plusieurs fabricants de fusils ont demandé l'autorisation d'exporter des cartouches du calibre 7m5.

Le Département militaire a refusé jusqu'à ce que les approvisionnements soient complets.

Représentation proportionelle. — La réunion des partisans de l'application du système Hagenbach aux élections fédérales a eu lieu mercredi à Berne. Elle a été ouverte par M. Dürrenmatt et présidée par M. Amédée de Muralt Après avoir entendu les rapports de M. Edouard Secretan, rédacteur de la *Gazette de Lausanne* et M. Herzog, député aux Etats, l'assemblée a décidé de nommer un comité pour étudier la question de savoir si et de quel façon l'élection par le vote proportionnel est pratiquement applicable à l'élection des députés au Conseil national. Ce comité présentera son rapport et ses propositions à l'assemblée dans la réunion qu'elle convoquera pendant la session d'hiver de l'Assemblée fédérale.

Le comité a été composé de quatre ultramontains, sept conservateurs protestants, quatre socialistes et deux radicaux.

VAUD. — Lausanne, 26 juin. — Un nommé Merminod, d'Essertines sur Rolle, domestique, a frappé à coups de hache, par jalousie pour l'une d'elles, deux jeunes filles de Luins, les demoiselles Burnet. Le meurtrier, croyant ses victimes mortes, s'est tué d'un coup de revolver.

On espère sauver l'une des sœurs.

— La fête en l'honneur du cinquantième anniversaire de la section du Grutli de Vevey a été des mieux réussies.

Le concert a été charmant tant par le choix des morceaux, que par la façon distinguée dont ils ont été exécutés. Le cortège des plus imposants, a fait une excellente impression dans la population.

Au banquet du soir, l'entrain le plus complet n'a cessé d'exister. Le citoyen Klöti, membre du Comité central, a remis à la section de Vevey une coupe comme cadeau du Comité central en souvenir de son cinquantième anniversaire et il a promis d'en faire pour chaque section de même. De bonnes paroles ont été ensuite prononcées par un grand nombre de membres puis les sociétaires de Vevey ont accompagné à la gare, avec leurs drapeaux les nombreuses sections ayant assisté à cette charmante journée, et parmi lesquelles nous citerons spécialement la vaillante petite section de Sion, qui n'a pas reculé devant la longueur du voyage pour venir affirmer à nouveau les sentiments de solidarité et d'amitié qui unissent tous les vrais grutléens. *(Le Grutli).*

ARGOVIE. — Baden, 26 juin. — Une assemblée des délégués radicaux du 41me arrondissement, réunis à Turgi a désigné comme candidat au Conseil national, par 63 voix contre 8, M. Jæger, rédacteur et député à Baden

Pendant ce temps, les adversaires personnels de M. Jæger tenaient un conciliabule au Curhaus de Baden.

GRISONS. — La foudre est tombée sur la maison de M. Bieler, forestier, à Bonaduz. Mme Bieler a été atteinte par la fluide électrique ; elle est morte vendredi dernier. La foudre a démoli tout l'escalier et a jeté par la fenêtre divers objets, entre autres une machine à coudre. Le commencement d'incendie provoqué par le feu du ciel a été rapidement éteint.

FRIBOURG. — *Découverte funèbre.* — Lundi soir on a trouvé sur la grève de la Sarine, en aval de Wittenbach, le cadavre d'un homme en complète décomposition et dont pour ce motif il a été impossible d'établir l'identité. On a pu constater qu'il était habillé au moment où il tomba dans l'eau, puisqu'il lui restait encore une ceinture de cuire et des souliers en bon état avec une double rangée de clous.

Le cadavre était de taille moyenne et fortement charpenté.

Dans la contrée, personne n'a connaissance de la disparition d'un homme, ce qui fait supposer que le noyé aurait été apporté de loin par les fortes eaux.

Après les constatations légales faites par la préfecture de la Singine, le cadavre a été enterré à Guin.

NEUCHATEL. — Le 26 juin au soir, le capitaine d'infanterie Jacot rentrait au Locle, après une course qu'il avait faite avec la Société des sous-officiers, lorsqu'il fut assailli par quatre Italiens qui le maltraitèrent et lui enlevèrent son sabre.

Les blessures du capitaine Jacot ne sont pas graves. Les agresseurs sont inconnus, mais la justice informe et croit être sur la trace des coupables.

Nouvelles Etrangères.

France.

Un orage a éclaté hier dans l'Ariège causant des dégâts considérables et des morts d'hommes.

A Montouli, quatre jeunes gens réfugiés sous un arbre ont été atteints par la foudre. Deux sont morts foudroyés, les deux autres sont dans un état très grave. Près de Tarascon, à la métairie de Cerbes, quatre personnes ont été grièvement brûlées par la foudre.

— Le ministère de l'Instruction publique fait rechercher le yacht à vapeur *Aster*, appartenant à M. Hermann Fol, sujet suisse. naturalisé français, qui a disparu depuis trois mois. Le savant professeur était chargé d'une mission dans la Méditerranée par le ministre. Le yacht *Aster* mouilla à Brest le 19 mars et le 22 mars à Bsnodet. Le 27 il fut vu en face de la Corogne. En outre, un capitaine de la Compagnie péninsulaire prétend avoir vu le yacht sur les côtes d'Afrique quelque jours après. Depuis ce temps, on est sans nouvelles du yacht et du professeur H. Fol. En quittant Brest, l'*Aster* devait aller dans la Méditerrannée faire escale à Nice avant de commencer sa mission.

C. A. S.

La réunion du Club-alpin, section *Monte-Rosa*, aura lieu les 2 et 3 juillet à Morgins. Course par les Portes du Soleil à Champéry.

Nous avisons nos abonnés hors de Sion qui n'ont pas réglé le montant de leur abonnement du 1er semestre de 1892 qu'une nouvelle carte de rembours leur sera adressée, à laquelle nous les prions de faire bon accueil.

L'EXPÉDITION.

Quatre cents lettres de reconnaissance dûment légalisé sont parvenues, dans l'espace de huit semaines au pharmacien Richard Brandt, à Schaffhouse, de la part de personnes souffrant de l'estomac, de troubles digestifs, maux de têtes d'affections hémorrhoïdales, de la rate et du foie, qui ont fait usage des véritables pilules suisses que l'on se procure dans les pharmacies à raison de fr. 1. 25 la boîte, et toute personne souffrant de ces affections, devrait ne pas manquer de se faire adresser une copie de ces lettres, pour en prendre connaissance. Prière d'observer minutieusement la croix blanche sur fond rouge.

Un produit sincère

On fabrique le beurre avec la margarine,
Le lait avec de la cervelle et de la chaux.
Et le vin avec tout... Victor Vaissier s'obstine
A livrer toujours pur son savon du **Congo**.
Un chimiste au savonnier parisien
Savonnerie Victor Vaissier, Paris

Buxkin, Milaine-sur-fin, Futaines etc. de Fr. 2. 10 à Fr. 8. 50 par mètre -- franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique **Jelmoli et Ce à Zurich**. Echantillon par retour.

XIV TIR ANNUEL
du Stand d'Aigle

CE TIR EST FIXÉ AUX
6 et 7 août prochain
les amateurs y sont cordialement invités. Le plan du tir paraîtra prochainement,

2—1 LE COMITÉ.

Chose bonne à savoir.

Pour conserver vos vêtements, lainages, fourrures, suspendez les dans un placard ou cabinet se fermant bien et faîtes simplement brûler au dessous d'eux quelques feuilles de *Papier Céleste* ; non seulement vous les préserverez d'une façon absolue contre les mites et les gerces mais vous les assainirez et ils resteront longtemps imprégnés d'une suave et délicieuse odeur de benjoin ; le *Papier céleste* sert aussi à parfumer les appartements et à chasser les mauvaises odeurs, *il préserve des épidémies. L'enveloppe contenant 20 feuilles ne se vend que 20 cent.* Se trouve dans toutes les bonnes maisons. Pour le gros : Crovetto, 5 rue Grenus, Genève.

ON CHERCHE

un AGENT habile et sérieux pour la vente dans le canton d'un article courant (Imprimé). Forte provision. S'adresser avec bonnes références

à l'Institut artistique
E. A. WÜTHRICH et Cie
2—2 à Aarau

AUX POMPIERS

Echelles mécaniques, à coulisses et de face ; chariots de tous genres ; casques ceintures, vareuses, cordes carnets et sifflets ; haches, tuyaux, etc. etc. chez **F. MAILLARD**, capitaine-adjudant, *instructeur à Lausanne.*

5—v1

ON DEMANDE

représentant actif pour articles sans concurrence. Vente facile, fortes remises. Offres Crovetto, 5 rue Grenus, Genève.

Emigrants

pour tous pays d'outre-mer sont transportés aux conditions les plus favorables par l'*Agence générale maritime*

ZWILCHENBART à Bâle.

Pour traiter s'adresser aux *agents pour le Valais MM.*

Gabriel Veuillet St-Maurice
Louis-Xavier de Riedmatten, Sion.
Emile Bürcher, Brigue. m40—9

Ingrédients
de P. HARTMANN,
PHARMACIEN
à **Steckborn** Thurgovie
pour préparer
soi-même un
excellent cidre de ménage
parfaitement sain et savoureux

Prix fr. 3. 85 la dose (sans sucre) pour 150 litres, avec mode d'emploi.

Prendre garde aux contrefaçons !

Certificats gratis et franco à disposition. Dépôts :

Sion : Pharm. G. Faust ; Pharm. Hoffmann. — Monthey : Pharm. H. Zumoffen.

MÈCHES DE SURETÉ pour MINEURS
Ch. Petitpierre-Favre, Neuchâtel
SPÉCIALITÉ DE MÈCHES SIMPLES
1re qualité, à des prix *très avantageux*
MÈCHE LENTE, DEMI-LENTE, PROMPTE, GOUDRONNÉE OU NON
Echantillons franco.
Au Dépôt Central des Poudres fédérales, Neuchâtel,
5—1

A. FRANZONI,
CHIRURGIEN-DENTISTE
SION

Aurifications — plombages — ciments — dents à pivots.
Dentiers artificiels américains - couronnes artificielles S. G. D. G.
Chirurgie dentaire : extractions — traitement des racines.
Soins de la bouche.
Consultations de 9 à 12 et de 2 à 5 heures.
MAISON ROTEN, A LA PLANTA

Va paraître prochainement
L'Express-Müllhaupt
Indicateur international des Chemins de fer
Berne

Ce petit volume, commode et élégant, renferme surtout les trains rapides et convient mieux que tout autre pour les grands voyages. Il est rédigé en quatre langues (français, anglais, italien et allemand.

Pour les annonces, s'adresser à l'agence
HAASENSTEIN ET VOGLER
LAUSANNE, MONTREUX, VEVEY, SION, etc.

Assurance sur la vie.

Combinaison vie accidents.

La GENEVOISE, Compagnie d'assurance sur la vie, donne à ses nouveaux assurés le choix entre la *participation aux bénéfices* et une *assurance contre les accidents* souscrite à la « *ZURICH* » *Société d'assurance contre les accidents à Zurich.*

S'adresser à : MM. *R. Evêquoz, avocat, à Sion.*
de Chastonay, avocat, à Sierre.
Marclay, notaire, à Monthey.
Gentinetta Aug. à Louèche. v2—2.

Le véritable
COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ
recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre:

Anémie
Pâles couleurs
Manque d'appétit
Migraine
Epuisement
Mauvaises digestions
Crampes d'estomac

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Réparateur des forces
Reconstituant
Régénérateur
pour
Tempéraments affaiblis
Convalescents
Personnes délicates
Vieillards, femmes débiles

Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. *Dépôt général:* **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.** En vente en flacons de **fr. 2.50** et **5 fr.** dans les

les pharmacies

VINS DE FRUITS
D. LEGERET, MONTHEY.

Sur demande envoi gratis des échantillons. v13-6

SAVON TONKINOIS

pour nettoyer et polir : Marbres, Glaces, Vitres, Verres, Boiseries, Lanternes, Vernis, Meubles, Bijoux, Ustensiles de cuisine, Couverts, Couteaux, etc., etc. *Indispensable dans chaque ménage*, dans les hôtels, cafés, etc. En vente partout *50 cent. le morceau de 800 grammes.* Fabrique Crovetto, 5 rue Grenus, Genève.

Coloration artificielle et falsifications principales des *vins, bière, vinaigre, beurre* révélées presque instantanément en faisant usage des produits et des instructions contenues dans

L'INDISPENSABLE

Boîte portative contenant divers instruments et les indications précises pour faire des centaines d'expériences.

Prix franco : 5 francs 80
contre remboursement
Poirier Louis, dépositaire, 37 rue Gevray, *Genève* 5—2
On accepterait représentants.

AUX SOCIÉTÉS DE CHANT

25 CHŒURS d'HOMMES
de divers degrés de force.
Prix : 30 cts. — par 20 exempl. 25 cts

CHŒURS MIXTES
Prix : 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

3 CANTATES
Grandson — Davel — Pestalozzi
pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes et écoles
Prix : 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

Envoi du catalogue et de specimens sur demande
S'adresser à l'auteur :
Henri Giroud
à Ste CROIX (Vaud).

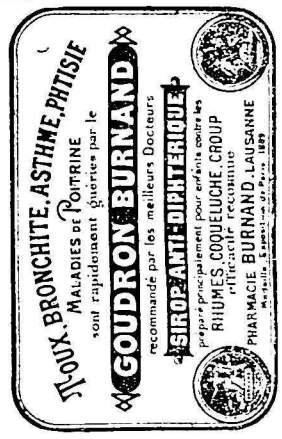

J K
CACAO SOLUBLE
J. KLAUS
LOTT
SUISSE

PUR ET EN POUDRE
fortifiant et nutritif, réunissant à la fois saveur exquise, digestion facile et bon marché, le kilo produisant 200 tasses de Chocolat. Au point de vue sanitaire, ce cacao se recommande à chaque ménagère, il est hors ligne pour les convalescents et les constitutions débiles.

Ne pas confondre ce cacao avec tous les produits de même nom, qui, tels trop souvent sans valeur.

La préparation de mon cacao est le résultat des procédés scientifiques pour obtenir cette qualité supérieure.

Sion, Zimmermann, pharm. à Sion, Michel de Quinght, pharmacie centrale à Martigny-Ville, J.-M. de Chastonay, pharm. à Sierre.

CHOCOLAT KLAUS

En vente chez MM. Zumoffen, nég. à Monthey, de Quay, pharm. à Sion, Faust pharm.

On demande à louer

Une bonne vache laitière pour garder à l'écurie tout l'été. Bons soins assurés, à la ferme de la Grand'Fontaine, près Bex. 2—2